

TP Assistant De Vie Dépendance

PRESENTATION DU METIER / DES METIERS VISES

- ✓ **Filière** : Sanitaire, Social, Accompagnement, Service à la Personne, Auxiliaire vie sociale.
- ✓ **Reconnaissance** : Titre professionnel inscrit au RNCP de niveau 3 ([RNCP37780](#))
- ✓ **Code(s) NSF** : Code 330t : Spécialités plurivalentes de services aux personnes (réalisation du service).
- ✓ **Code(s) ROME** : K1302 - Assistance auprès d'adultes
- ✓ **Formacode** : 42056 service à la personne / 44028 Auxiliaire vie sociale

Descriptif : L'assistant de vie (ADV) contribue au bien-être des particuliers employeurs en perte d'autonomie ou en situation de handicap dans leurs vies quotidiennes afin de contribuer à leur maintien à domicile. L'ADV travaille aux domiciles des particuliers employeurs. Il gère son activité professionnelle allant de la relation avec les particuliers employeurs jusqu'à la sécurisation de ses différents lieux de travail.

Il accompagne les personnes en proposant un projet et un accompagnement personnalisés à travers les actes de la vie quotidienne. En effet, l'accompagnement s'effectue dans les actes d'hygiène corporelle, l'habillage et le déshabillage. Il accompagne le particulier employeur du lever au coucher de celui-ci avec une aide à la toilette non médicalisée, les changes, la coiffure, le rasage, la réalisation d'un capiluve/pédiluve et les soins cosmétiques en fonction des habitudes du particulier employeur. L'ADV aide la personne en perte d'autonomie dans les déplacements à l'intérieur et extérieur du domicile. Afin de favoriser le maintien à domicile, l'ADV participe également à l'entretien du cadre de vie et du linge ainsi qu'à l'aide au repas. La planification des repas doit être effectuée avec le respect des règles de conservation des aliments et contre le gaspillage alimentaire.

En plus de l'accompagnement favorisant le maintien à domicile, l'assistant de vie dépendance participe au maintien du lien social en accompagnant le particulier employeur dans ses choix d'activités sociales, culturelles et de loisirs. Ces activités proposées doivent tenir compte des goûts et des capacités de l'employé particulier. Elles peuvent avoir lieu au domicile des particuliers employeurs ou à l'extérieur.

Travaillant en autonomie, l'ADVD veille au bon équilibre de son planning de travail et de ce fait à son amplitude horaire d'intervention et nombre de jours travaillés ainsi qu'au nombre de particuliers employeurs qu'il accompagne.

Afin d'assurer un accompagnement personnalisé et complet, l'ADVD effectue son accompagnement en fonction des consignes, besoins et attentes du particulier employeur. L'assistant de vie doit s'adapter à la situation évolutive de l'employeur et de ses besoins. De ce fait, l'assistant de vie dépendance travaille en collaboration avec l'équipe intervenant à domicile et l'entourage proche des particuliers employeurs en respectant le cadre de son intervention et en communiquant les informations nécessaires afin de favoriser une cohérence globale de l'accompagnement personnalisé.

✓ **Contraintes** : les horaires peuvent être irréguliers, décalés, segmentés. Certains emplois peuvent exiger une présence de nuit et/ou le week-end. Certains assistants de vie peuvent intervenir auprès de différentes personnes au cours d'une journée. De ce fait, les déplacements d'un domicile à l'autre peuvent être importants.

✓ **Les emplois / débouchés** : l'emploi s'exerce au domicile des particuliers employeurs et peut s'exercer auprès d'un seul employeur ou de multiples employeurs. L'ADVD peut également travailler dans des associations et entreprises spécialisées dans l'aide à la personne.

✓ **Les types d'emplois accessibles sont les suivants** : Assistant de vie, Auxiliaire de vie, Aide aux personnes âgées, Aide à domicile.

✓ **Poursuites de formation** : cette certification prépare à une insertion directe dans l'emploi mais il est également possible d'effectuer plusieurs formations afin de perfectionner ses compétences professionnelles. Des passerelles sont possibles vers le Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social.

PUBLICS

Avoir 18 ans le jour de la passation d'examen.

Personnes sans emploi, prioritairement sans qualification ou dont la qualification est obsolète

- ✓ Possédant les pré-requis exigibles pour accéder à la qualification visée

PRE-REQUIS

- ✓ Avoir un réel intérêt pour l'accompagnement et le service à personne
- ✓ Avoir une facilité pour communiquer et des dispositions pour les relations humaines,
- ✓ Être mobile,
- ✓ Qualités requises : empathie, organisé, capacité d'adaptation, patience, qualité d'écoute, implication, sens du contact, prévention des risques, discrétion
- ✓ Niveau souhaité : savoir s'exprimer par écrit et à l'oral
- ✓ Conditions particulières : vaccination à jour et une bonne résistance physique et psychologique.

PUBLIC VISE

Tout demandeur d'emploi ou personne en reconversion professionnelle.

CONTENUS

Objectif : permettre à chaque apprenant de devenir un professionnel qualifié et compétent dans le domaine visé.

- Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs :**
 - Développer et pérenniser son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs
 - Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles : communiquer et s'organiser
 - Droits et devoirs dans l'exercice de son métier
- Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur :**
 - Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention
 - Organisation, aménagement et sécurisation
- Entretien du domicile et du linge : pratiques éco-responsables :**
 - Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables
 - Entretien du linge et pratiques écoresponsables
- Projet d'accueil et accompagnement personnalisé du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap**
 - Projet et accompagnement personnalisé
 - Découvrir et comprendre les principales pathologies liées au vieillissement et les situations de handicap pour ajouter son accompagnement
 - Travailler en collaboration pour mieux accompagner la personne en situation de dépendance
- Accompagnement aux actes quotidiens du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap**
 - Accompagner une personne en situation de de dépendance dans les actes d'hygiène et de confort
 - Transferts et déplacements d'une personne en situation de dépendance
- Maintien du lien social du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap**
 - Accompagner une personne en situation de dépendance dans loisirs et contribuer au maintien du lien social
 - Animer les activités sociales et de loisirs
- Repas du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap**
 - Equilibre alimentaire et cuisine du quotidien
 - Elaboration de menus spécifiques adaptés et aide à la prise de repas

La Formation propose également un accompagnement pour l'accueil et le positionnement, le suivi individuel ainsi que la recherche de stage et le retour d'expérience. De plus, les candidats auront la possibilité de passer le certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

MODALITES PEDAGOGIQUES :

Documentation pédagogique, support de cours, exercices pratiques, mises en situation, plateau technique.

Les aspects liés au développement durables sont traités tout au long de la formation :

Responsabilité sociale et citoyenneté, prise en compte des enjeux du Développement Durable, du principe d'égalité femme/homme, du principe de non-discrimination et d'égalité des chances sont abordées de manière régulière et selon le contenu de formation imposé par le référentiel de l'examen.

La Formation propose également un accompagnement pour l'accueil et le positionnement, le suivi individuel ainsi que la recherche de stage et le retour d'expérience. De plus, les candidats auront la possibilité de passer le certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Lieu de formation : 7 Rue Gaston de Flotte 13012 Marseille.

- ✓ **Date :** Démarrage de la formation en avril 2024 pour une durée de 4 mois avec un effectif maximal de 12 personnes par session.
- ✓ **Durée :** 505 heures au centre dont 105 heures de stage en entreprise, 35 heures hebdomadaire.
- ✓ **Conditions particulières :** stage obligatoire.
- ✓ **Accès PMR.** Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter afin d'envisager les modalités d'organisation.

MODALITES D'EVALUATION :

- Les évaluations sont sous formes d'études de situations professionnelles (numérique, cas pratique avec simulation et écrite).

Les différentes épreuves permettent aux jurys de vérifier le niveau de maîtrise du candidat sur l'ensemble des compétences pour l'exercice des activités visées. La commission d'attribution des certificats se fait par les représentants des salariés, des particuliers employeurs et un représentant du certificateur. Après la validation des 8 blocs de compétences techniques et opérationnelles, le jury valide les compétences sociales et transversales (l'autonomie, l'adaptation et la capacité relationnelle).

CERTIFICATION : Titre professionnel de niveau 3 et reconnu par la branche professionnelle du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

Taux de réussite de l'examen du Titre Professionnel : aucune donnée pour cette formation.

Sur nos autres titres professionnels :

	Taux de réussite	Taux de satisfaction	Taux d'insertion professionnelle
TP Assistant.e de Vie aux Familles (ADVf)	86,5%	86,6%	69%
TP MSADS (Médiateur Social Accès aux Droits et Services)	84,2%	98,3%	75%

CONDITIONS D'ADMISSION de l'organisme de formation

- ✓ *Information collective avec prescription (Mission Locale, France Travail...)*
- ✓ Présentation du dossier d'inscription (CV, lettre de motivation, prescription...)
- ✓ Test/Positionnement et de niveau
 - Test français/*mathématiques* (opérations de base...)
 - Test connaissances du métier
- ✓ Entretien de motivation de 30 minutes
 - Parcours, motivation, projets, expériences professionnelle, stage, bénévolat

COÛT DE LA FORMATION

11 euros par heure de formation.
5 euros si auto-financement.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- ✓ Conditions particulières : Visite médicale, vaccination à jour

MODALITÉ D'INSCRIPTIONS ET CONTACT :

- ✓ **Coordonnées : SUD FORMATION**
3, Rue Jean Eugène Paillas – Ilot 18 – Bât D – RDC - 13010 Marseille
Tél : **04 91 75 11 68** - Fax : **04 91 74 34 31** accueil@sudformation13.fr

CONTACTER :

Hélène Venturi
h.venturi.sudformation@gmail.com

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Accueil : tous les jours à 8h30

Référente handicap : Badiha LARIBI – referente.handicap.sudformation@gmail.com – 06 61 01 82 71